

SOUTENANCE PUBLIQUE DE THÈSE

Nous avons le plaisir de vous informer que Monsieur

Eloi JEANNERAT

soutiendra sa **thèse de doctorat** en droit intitulée :

L'ORGANISATION RÉGIONALE CONVENTIONNELLE À L'AUNE DU DROIT CONSTITUTIONNEL SUISSE

**ETUDE DE QUESTIONS CHOISIES POSÉES PAR LA COLLABORATION INTERCANTONALE
ET INTERCOMMUNALE**

JURY DE THÈSE :

- M. Pascal Mahon, Professeur à l'Université de Neuchâtel, directeur de thèse,
- Mme Valérie Défago Gaudin, Professeure à l'Université de Neuchâtel, rapporteur interne,
- M. Thierry Tanquerel, Professeur à l'Université de Genève, rapporteur externe,

Le jury de thèse sera présidé par le Professeur Evelyne Clerc, Doyen de la Faculté de droit.

La soutenance aura lieu le

Mercredi 14 février 2018, à 15h00
Salle C 45 (1^{er} étage)
Université, Faculté de droit
av. du 1^{er}-Mars 26, à Neuchâtel

*** entrée libre ***

Evelyne Clerc,
Doyen de la Faculté de droit

Neuchâtel, le 18 janvier 2018